

Résolution

Comité des Travaux Historiques et Scientifiques- CTHS

Section Sciences, Histoire des Sciences et des Techniques et Archéologie Industrielle

concernant le site Rosia Montana - Alburnus Maior - Roumanie

Prenant en considération :

Le grand intérêt culturel, historique et scientifique du site Rosia Montana - Alburnus Maior, partie intégrante du patrimoine européen et mondial, aujourd'hui menacé.

Les résolutions et prises de position de nombreuses institutions, scientifiques et ONG, pour la défense du site, parmi lesquelles :

- L'appel adressé aux autorités roumaines pour la sauvegarde du site Rosia Montana, signé par plus de mille scientifiques de plusieurs pays et institutions scientifiques internationales, en 2002
- Les cinq résolutions de l'International Council on Monuments and Sites (ICOMOS) lors de ses Assemblées Générales, en commençant avec celle de Madrid, Espagne, décembre 2002 et terminant avec celle de Québec, Canada, octobre 2008
- La position de l'Académie Roumaine concernant le projet de développement minier de Rosia Montana, de 2003
- La déclaration de l'Académie Roumaine concernant le projet de développement minier de Rosia Montana, de février 2006
- La sollicitation formulée par l'Ordre des Architectes de Roumanie (OAR), pour l'inscription du site sur la liste du Patrimoine Mondial UNESCO, de février 2007
- La lettre ouverte adressée au Premier Ministre de la Roumanie, Calin Popescu Tariceanu, par le président de l'ICOMOS, Michael Petzet, pour solliciter le démarrage des formalités pour l'inscription du site de Rosia Montana sur la liste du Patrimoine Mondial UNESCO, de juin 2007
- La résolution du 23^{ème} Congrès Mondial de l'Union Internationale d'Architectes (UIA), Torino, Italie, portant sur la sauvegarde du patrimoine culturel et l'inscription du site de Rosia Montana sur la liste du Patrimoine Mondial UNESCO, de juillet 2008
- La motion de l'association Rencontres du Patrimoine Europe – Roumanie (RPER), dénonçant le projet de la compagnie RMGC et demandant l'inscription du site sur la liste du Patrimoine Mondial UNESCO, de novembre 2008
- La lettre adressée au Ministre de la Culture de Roumanie, Theodor Paleologu, par le Président de l'Association Alburnus Maior – Rosia Montana, Eugen David, en juin 2009

La Section Science, Histoire des Sciences et des Techniques et Archéologie Industrielle du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques – CTHS :

- déclare qu'elle considère inacceptable tout projet d'exploitation minière qui mette en cause l'intégrité du site de Rosia Montana.
- demande une mise en place immédiate de mesures de protection du site sous tous les aspects : historique, scientifique, culturel, social et environnemental.
- soutient le démarrage des procédures pour l'inscription du site sur la liste du Patrimoine Mondial UNESCO.

Paris, juillet 2009

Simone Mazoric
Présidente de la Section Science, Histoire des Sciences et des Techniques
et Archéologie Industrielle du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS)